

## **Métamorphose**

### **Confirmer ses ambitions en adaptant le projet**

La Municipalité a lancé, sur la base des projets lauréats sur les trois sites, une série d'études afin d'optimiser le programme et le coût de solutions alternatives à certains équipements prévus dans le projet Métamorphose. A l'issue de ce processus, elle confirme la vocation d'écoquartier des Plaines-du-Loup et la vocation sportive – plus particulièrement vouée au football – du site de la Tuilière. Elle souhaite profiter de l'opportunité de l'étude de la rénovation du CIGM pour évaluer les éventuelles synergies avec d'autres équipements existants, raison pour laquelle elle propose d'étudier la construction d'une piscine olympique à Malley, en lien avec la patinoire, et de transformer le stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin à Vidy. Si cette alternative est retenue, le site des Prés-de-Vidy pourrait accueillir quant à lui un nouvel écoquartier. Les objectifs en matière de transports publics sont maintenus et la démarche participative sera relancée sur la base du programme optimisé. Ces changements permettront une meilleure maîtrise des coûts du projet et une valorisation foncière supérieure.

Les études lancées ce printemps par la Municipalité avaient pour but d'optimiser le projet Métamorphose afin de ramener ses coûts dans une enveloppe supportable pour les finances communales, tant en ce qui concerne les investissements planifiés que les charges de fonctionnement qui en découlent. La démarche se basait sur différentes options, du redimensionnement de certains équipements à la révision du calendrier de réalisation, en passant par la recherche de possibilités de densification supplémentaire ou encore de financements alternatifs. Cette démarche débouche sur la confirmation des éléments essentiels du projet et sur un certain nombre de modifications.

#### **Eléments confirmés**

La Municipalité réaffirme sa volonté de réaliser le projet Métamorphose destiné principalement à la construction de nouveaux logements et au renouvellement de nombreuses installations sportives. Ces deux aspects sont indissociables et ne seront pas remis en cause. La Municipalité confirme la vocation d'écoquartier du site des Plaines-du-Loup, sur la totalité de sa surface prévue, impliquant la démolition du Stade Olympique. Des études ont démontré le coût prohibitif – au moins 80 millions de francs – d'une rénovation de cette infrastructure et, surtout, de sa transformation pour correspondre aux normes actuelles de football et d'athlétisme. Un Plan directeur localisé est en cours d'examen auprès du Canton et l'étude des plans d'affectation du sol (PPA) vont se poursuivre.

La Municipalité confirme également sa volonté de voir se réaliser la nouvelle ligne de métro m3 entre Ouchy et la Blécherette, aussi bien dans l'idée de desservir Beaulieu, le nouveau quartier des Plaines-du-Loup et les installations sportives de la Blécherette que pour délester le m2 entre la Gare et le centre ville. En complément, le réseau de bus à haut niveau de service prévu par le projet d'agglomération (PALM) contribuera à l'accroissement de l'offre en matière de transports publics à Lausanne et dans l'agglomération.

#### **Stade de football et quartier des Prés-de-Vidy**

Malgré la très grande qualité du premier prix du concours organisé pour le site des Prés-de-Vidy, la Municipalité souhaite abandonner le projet de stade et de piscine olympique qui y étaient prévus. Elle prévoit de localiser ces équipements respectivement à la Tuilière (stade de football) et à



Malley (piscine). La zone des Prés-de-Vidy se verra entièrement affectée à la construction d'un écoquartier d'habitation et d'activités. Cet éco-quartier dont les éléments urbanistiques doivent être définis pourra ainsi accueillir environ 1000 nouveaux logements.

### **Piscine olympique**

D'entente avec les communes territoriales de Renens et Prilly, la Ville de Lausanne va étudier l'implantation d'une piscine olympique à Malley. Ce projet sera conçu en lien avec la rénovation du Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM) et pourrait remplacer la piscine initialement prévue aux Prés-de-Vidy. Une première étude de faisabilité montre que cette implantation est possible et qu'elle peut déboucher sur des synergies fortes avec le centre de glace, en particulier en matière énergétique. Le projet permettra de valoriser une parcelle, propriété de la Ville de Lausanne, déjà vouée au sport et sur laquelle d'autres activités auraient été plus difficiles à implanter.

Sur le plan financier, Lausanne entend assumer, comme elle l'aurait fait aux Prés-de-Vidy, la plus grande part d'investissement de cette infrastructure, déduction faite des participations fédérales et cantonales. Comme dans les premiers projets, une participation régionale a toujours été envisagée en ce qui concerne l'exploitation. La réalisation de ce projet permettra en outre à Lausanne de dégager une meilleure valorisation du terrain des Prés-de-Vidy, gain qui garantira le financement de la construction de la piscine.

D'entente avec les communes de Renens et Prilly et avec l'appui de Lausanne Région et du Schéma directeur de l'Ouest lausannois, un groupe de travail commun sera mis sur pied afin de poursuivre les études et de vérifier l'opportunité de la localisation et de la faisabilité de cette nouvelle infrastructure sportive, son mode de construction et d'exploitation.

### **Zone de la Tuilière**

La vocation sportive de la Tuilière est confirmée, ce site étant cependant principalement dédié au football. Il accueillera les neuf terrains de football du projet initial, en remplacement de ceux qui disparaîtront aux Plaines-du-Loup pour faire place à l'écoquartier, ainsi qu'un nouveau stade de football (éventuellement un stade mixte football-athlétisme) dont la capacité se situera entre 10'000 et 13'000 places. Un nouveau projet architectural sera développé dans ce sens.

### **Stade d'athlétisme**

L'athlétisme initialement prévu sur le site de la Tuilière devrait trouver sa place à Vidy, grâce à une transformation du stade de Coubertin, qui recevra des gradins d'une capacité de 13'000 places. Les équipements du Stade de Coubertin devront en effet de toute manière être rénovés pour plusieurs millions de francs et la Municipalité souhaite tirer parti de cet équipement pour le mettre en valeur : il pourra recevoir plusieurs manifestations d'athlétisme, à l'image d'Athletissima ou d'autres manifestations sportives qui se déroulent au bord du lac. La Municipalité étudie également un stade mixte football-athlétisme à la Tuilière et fera un choix entre ces deux options en fonction des études en cours.

### **Autres éléments**

La Municipalité a également décidé de fortement redimensionner à la baisse les parkings prévus dans le projet afin d'en réduire les coûts et de pratiquer une politique de stationnement conforme aux options cantonales et de l'agglomération, qui visent à renforcer l'offre en transport public et réduire le trafic individuel à la source.

---



### **Variantes et options ouvertes**

Les choix de la Municipalité doivent maintenant être vérifiés et validés dans le détail par des études de faisabilité plus approfondies. Leur remise en question n'est pas exclue sur certains points. Pour être en mesure de trouver des solutions à d'éventuelles impasses qui s'opposeraient à la mise en œuvre de ses options préférentielles, la Municipalité a décidé de laisser ouvertes un certain nombre de variantes, en particulier celle du stade de football avec piscine aux Prés-de-Vidy, si le choix de Malley s'avérait impossible pour la piscine, ou encore le choix d'un stade mixte football-athlétisme, dans le cas où la faisabilité de la transformation du stade de Coubertin ne serait pas confirmée et pour autant qu'une solution technique permette de garantir la qualité du spectacle.

Outre les économies globales découlant de ces choix, la libération complète du site des Prés-de-Vidy pour le logement et les activités permettra d'accroître de 10% environ les recettes foncières et fiscales du projet Métamorphose. Cela représente des rentrées supplémentaires annuelles de plus de 4 millions de francs par rapport au projet initial. Cet élément, additionné aux économies et synergies rendues possibles par les autres modifications du projet, contribue à son équilibre financier général.

Les choix de principe de la Municipalité vont faire l'objet d'études de faisabilité, qui permettront de connaître le projet définitif, ses implications financières et son planning début 2013. La démarche participative pourra alors être relancée sur la base de ce programme optimisé. La Municipalité estime d'ores et déjà que les options qu'elle a retenues présentent de nombreux avantages. Elles permettent d'offrir la totalité des fonctionnalités prévues dans le projet initial, à un coût a priori abordable, de construire davantage de logements dans des conditions de valorisation foncière plus intéressantes et selon un calendrier favorable. Métamorphose a donc tout à gagner de ces nouvelles orientations. La qualité du projet en sortira renforcée et le développement de la ville s'en trouvera consolidé et accéléré, sur des bases réalistes.

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

**Daniel Brélaz, syndic, tél. 021 315 22 00**

**Olivier Français, directeur des Travaux, tél. 021 315 52 00**

**Marc Vuilleumier, directeur de Sport, Intégration et Protection de la population, tél. 021 315 32 00**

**Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique, tél. 021 315 42 00**

**Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, tél. 021 315 52 17**

Lausanne, le 20 septembre 2012